

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un du mois d'avril à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Auchay-sur-Auchay, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du Conseil d'Auzay sous la présidence de Monsieur Le Maire Dominique GATINEAU.

Date de la Convocation : 16 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19

Étaient présents :

Dominique GATINEAU, Alain DRAPEAU, Sylvia SUIRE, Bernard LEBON, Marie-Claude TRICHET, Bruno DEBORDE, Olivier LIGER, Aurélien LEFRÈRE, Evelynne ARNAUD, Françoise AUJARD, Athur CAQUINEAU, David COIRIER, Jérémy FUZEAU, Clémence GARNIER, Nathalie GILLER, Pauline GUILLON, Vincent POUPELARD, Véronique SIBILLEAU, Virginie TALMANT

Secrétaire de séance : Madame Françoise AUJARD

Le compte-rendu du précédent du Conseil Municipal du 31 mars 2026 est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

2026_04_01 Délibération	Approbation du compte financier unique du budget principal – exercice 2025
2026_04_02 Délibération	Approbation du compte financier unique du budget annexe « Lotissement Le Gros Bœuf » – exercice 2025
2026_04_03 Délibération	Approbation du compte financier unique du budget annexe « Lotissement La Petite Coutère » – exercice 2025
2026_04_04 Délibération	Affectation du résultat du budget principal – exercice 2025
2026_04_05 Délibération	Vote du budget principal – exercice 2026
2026_04_06 Délibération	Vote du budget annexe « Lotissement Le Gros Bœuf » – exercice 2026
2026_04_07 Délibération	Vote du budget annexe « Lotissement La Petite Coutère » – exercice 2026
2026_04_08 Délibération	Vote du budget annexe « Lotissement Maugré » – exercice 2026
2026_04_09 Délibération	Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2026 (état n°1259)
2026_04_10 Délibération	SYDEV – Aménagement du lotissement « Maugré » en deux phases
2026_04_11 Délibération	Autorisation de signature des actes notariés pour la vente des terrains – lotissement
2026_04_12 Délibération	SACEM – Autorisation relative à l'animation « Escalade des Ponts »

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil municipal pour ajouter à l'ordre du jour le point intitulé « Désignation des correspondants défense » et retirer le point n°10 « SYDEV – Aménagement du lotissement "Maugré" en deux phases », la convention étant valable six mois tandis que les travaux ne sont programmés qu'au printemps 2027.

NOUVEL ORDRE DU JOUR

2026_04_01 Délibération	Approbation du compte financier unique du budget principal – exercice 2025
2026_04_02 Délibération	Approbation du compte financier unique du budget annexe « Lotissement Le Gros Bœuf » – exercice 2025
2026_04_03 Délibération	Approbation du compte financier unique du budget annexe « Lotissement La Petite Coutère » – exercice 2025
2026_04_04 Délibération	Affectation du résultat du budget principal – exercice 2025
2026_04_05 Délibération	Vote du budget principal – exercice 2026
2026_04_06 Délibération	Vote du budget annexe « Lotissement Le Gros Bœuf » – exercice 2026
2026_04_07 Délibération	Vote du budget annexe « Lotissement La Petite Coutère » – exercice 2026
2026_04_08 Délibération	Vote du budget annexe « Lotissement Maugré » – exercice 2026
2026_04_09 Délibération	Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2026 (état n°1259)
2026_04_10 Délibération	Autorisation de signature des actes notariés pour la vente des terrains – lotissement
2026_04_11 Délibération	SACEM – Autorisation relative à l'animation « Escalade des Ponts »
2026_04_12 Délibération	Désignation d'un correspondant défense

2026_04_01 Délibération Approbation du compte financier unique du budget principal – exercice 2025

Vu le code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222-3 ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultats synthétiques et des taux de contributions et produits afférents ;



Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que le Conseil Municipal doit élire son président, Monsieur Alain DRAPEAU, doyen du Conseil a été élu président à l'unanimité.

Considérant que Monsieur GATINEAU Dominique, Maire, s'est retiré au moment du vote,

Considérant la concordance entre l'ordonnateur et le comptable,

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2024		627 501,75 €	322 349,25 €		322 349,25 €	627 501,75 €
Opérations de l'exercice 2025	733 543,00 €	1 103 683,99 €	395 454,41 €	420 742,02 €	1 128 997,41 €	1 524 426,01 €
TOTAUX	733 543,00 €	1 731 185,74 €	717 803,66 €	420 742,02 €	1 451 346,66 €	2 151 927,76 €
Résultat de clôture 2025		997 642,74 €	297 061,64 €			700 581,10 €
TOTAUX						700 581,10 €
Reste à réaliser			421 216,57 €	224 848,53 €		
Totaux cumulés		997 642,74 €	718 278,21 €	224 848,53 €	718 278,21 €	1 222 491,27 €
RESULTATS DEFINITIFS						504 213,06 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE :

- **D'APPROUVER** le compte financier unique de l'exercice 2025, tel qu'il est présenté,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2026_04_02 Délibération Approbation du compte financier unique du budget annexe « Lotissement Le Gros Bœuf » – exercice 2025

Vu le code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222-3 ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultats synthétiques et des taux de contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que le Conseil Municipal doit élire son président, Monsieur Alain DRAPEAU, doyen du Conseil a été élu président à l'unanimité.

Considérant que Monsieur GATINEAU Dominique, Maire, s'est retiré au moment du vote,

Considérant la concordance entre l'ordonnateur et le comptable,

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2024		56 785,65 €		207 605,27 €	- €	264 390,92 €
Opérations de l'exercice 2025	136 519,77 €	145 969,09 €	322 723,55 €	132 394,73 €	459 243,32 €	278 363,82 €
TOTAUX	136 519,77 €	202 754,74 €	322 723,55 €	340 000,00 €	459 243,32 €	542 754,74 €
Résultat de clôture 2025		66 234,97 €		17 276,45 €		83 511,42 €
TOTAUX						83 511,42 €
Totaux cumulés		66 234,97 €		17 276,45 €		83 511,42 €
RESULTATS DEFINITIFS						83 511,42 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE :

- **D'APPROUVER** le compte financier unique de l'exercice 2025, tel qu'il est présenté,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2026_04_03 Délibération Approbation du compte financier unique du budget annexe « Lotissement La Petite Coutère » – exercice 2025

Vu le code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222-3 ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultats synthétiques et des taux de contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que le Conseil Municipal doit élire son président, Monsieur Alain DRAPEAU, doyen du Conseil a été élu président



à l'unanimité.

Considérant que Monsieur GATINEAU Dominique, Maire, s'est retiré au moment du vote,
Considérant la concordance entre l'ordonnateur et le comptable,

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2024	0,26 €		2 331,32 €	- €	2 331,58 €	- €
Opérations de l'exercice 2025	37 331,32 €	37 331,32 €	37 331,32 €	37 331,32 €	74 662,64 €	74 662,64 €
TOTAUX	37 331,58 €	37 331,32 €	39 662,64 €	37 331,32 €	76 994,22 €	74 662,64 €
Résultat de clôture 2025	0,26 €		2 331,32 €		2 331,58 €	
TOTAUX					2 331,58 €	- €
Totaux cumulés	0,26 €		2 331,32 €	- €	2 331,58 €	- €
RESULTATS DEFINITIFS					- 2 331,58 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE :

- D'APPROUVER le compte financier unique de l'exercice 2025, tel qu'il est présenté,
- DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2026_04_04 Délibération Affectation du résultat du budget principal – exercice 2025

Monsieur le Maire rejoint l'assemblée,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 de la commune de Auchay-sur-Vendée et considérant qu'aucune remarque n'a été formulée,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE :

- DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	370 140,99
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	627 501,75
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	997 642,74
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-297 061,64
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-196 368,04
Besoin de financement F. = D. + E.	493 429,68
AFFECTATION =C. = G. + H.	997 642,74
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	493 429,68
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	504 213,06
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

2026_04_05 Délibération Vote du budget principal – exercice 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2026 présenté par le Maire,

Considérant que le budget primitif est équilibré en dépenses et en recettes,

Considérant les propositions de la commission des finances,



SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES

CHAPITRES	FONCTIONNEMENT DEPENSES
011 Charges à caractère général	317 600
012 Charges de personnel et frais assimilés	433 100
014 Atténuations de produits	4 700
65 Autres charges de gestion courante	94 300
66 Charges financières	9 000
67 Charges spécifiques	1 000
68 Dotations aux provisions et dépréciations	3 000
023 Virement à la section d'investissement	682 813,06
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 550
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	1 567 063,06 €

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES

CHAPITRES	FONCTIONNEMENT RECETTES
002 Résultat de fonctionnement reporté	504 213,06
013 Atténuations de charges	3 000
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	49 900
73 Impôts et taxes	60 000
731 Fiscalité locale	613 000
74 Dotations et participations	299 500
75 Autres produits de gestion courante	35 200
76 Produits financiers	50
77 Produits spécifiques	1 000
78 Reprises sur amortissements dépréciations et provisions	1 000
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	200
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	1 567 063,06 €

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES

CHAPITRE	INVESTISSEMENT DEPENSES
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	297 061,64
16 Emprunts et dettes assimilées	59 500
20 Immobilisations incorporelles	30 594
204 Subventions d'équipement versées	120 000
21 Immobilisations corporelles	429 718,90
23 Immobilisations en cours	585 566,73
27 autres immobilisations financières	30 000
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	200
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	1 552 641,27 €

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

CHAPITRE	INVESTISSEMENT RECETTES
10 Dotations, fonds divers et réserves	33 000
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	493 429,68
13 Subventions d'investissement	299 848,53
138 Autres subventions d'investissement non transférables	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 Immobilisations incorporelles	22 000
27 Autres immobilisations financières	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	682 813,06
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 550
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	1 552 641,27 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE :

- **D'ADOPTER** le budget principal 2026 tel que présenté ci-dessus.
- **D'AUTORISER** le Maire à procéder à toutes les opérations nécessaires à l'exécution du budget.



2026_04_06 Délibération **Vote du budget annexe « Lotissement Le Gros Bœuf » – exercice 2026**

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2026 présenté par le Maire,
Considérant que le budget primitif est équilibré en dépenses et en recettes,
Considérant les propositions de la commission des finances,

LOTISSEMENT LE GROS BŒUF BP 2026

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES	
CHAPITRES	FONCTIONNEMENT DEPENSES
011 Charges à caractère général	180 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	4 430,48 €
66 Charges financières	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	102 723,55 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	287 154,03 €

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES	
CHAPITRES	FONCTIONNEMENT RECETTES
002 Résultat de fonctionnement reporté	66 234,97 €
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	82 600,00 €
75 Autres produits de gestion courante	2,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	138 317,06 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	287 154,03 €

SECTION INVESTISSEMENT DÉPENSES	
CHAPITRES	INVESTISSEMENT DEPENSES
16 Emprunts et dettes assimilées	- €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	138 317,06 €
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	138 317,06 €

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES	
CHAPITRES	INVESTISSEMENT RECETTES
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	17 276,45 €
16 emprunt et dettes assimilées	18 317,06 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	102 723,55 €
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	138 317,06 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE :

- **D'ADOPTER** le budget annexe du lotissement le Gros Bœuf 2026 tel que présenté ci-dessus.

2026_04_07 Délibération **Vote du budget annexe « Lotissement La Petite Coutère » – exercice 2026**

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2026 présenté par le Maire,
Considérant que le budget primitif est équilibré en dépenses et en recettes,
Considérant les propositions de la commission des finances,

LOTISSEMENT LA PETITE COUTERE BP 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES	
CHAPITRES	FONCTIONNEMENT DEPENSES
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,26 €
011 Charges à caractère général	8 000 €
65 Autres charges de gestion courante	2 €
66 Charges financières	0
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 331,32 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	45 333,58 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	
CHAPITRES	FONCTIONNEMENT RECETTES
75 Autres produits de gestion courante	2,26 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 331,32 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	45 333,58 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES	
CHAPITRES	INVESTISSEMENT DEPENSES
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	2 331,32 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 331,32 €
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	47 662,64 €

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES	
CHAPITRES	INVESTISSEMENT RECETTES
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	10 331,32 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	37 331,32 €
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	47 662,64 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE :

- **D'ADOPTER** le budget annexe du lotissement la Petite Coutère 2026 tel que présenté ci-dessus.

2026_04_08 Délibération Vote du budget annexe « Lotissement Maugré » – exercice 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2026 présenté par le Maire,

Considérant que le budget primitif est équilibré en dépenses et en recettes,

Considérant les propositions de la commission des finances,

LOTISSEMENT MAUGRE BP 2026	
SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES	
CHAPITRES	FONCTIONNEMENT DEPENSES
011 Charges à caractère général	375 000 €
65 Autres charges de gestion courante	2,00 €
66 Charges financières	2 100 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	2 100 €
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	379 202,00 €

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES	
CHAPITRES	FONCTIONNEMENT RECETTES
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0
75 Autres produits de gestion courante	2 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	377 100,00 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	2 100 €
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	379 202,00 €

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES	
CHAPITRES	INVESTISSEMENT DEPENSES
16 Emprunts et dettes assimilées	0
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	377 100,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	377 100,00 €

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES	
CHAPITRES	INVESTISSEMENT RECETTES
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
16 emprunt et dettes assimilées	377 100,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES	377 100,00 €



Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE :

- **D'ADOPTER** le budget annexe du lotissement Maugré 2026 tel que présenté ci-dessus.

2026_04_09 Délibération Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2026 (état n°1259)

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI) selon lequel le Conseil Municipal vote les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avant le 15 avril de chaque année reportée au 30 avril pour les années d'élections municipales.

Ces taux sont fixés conformément aux articles 1636 B sexies et 1636 B septies du CGI.

Monsieur le Maire rappelle les taux votés en 2025

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	37.16 %	Taux constant applicable aux contribuables d'Auzay : 36.71 %
		Taux constant applicable aux contribuables de Chaix : 37.92 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	46.12 %	
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	19.67 %	

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Vu les articles 1636 B sexies et 1636 B septies du Code Général des Impôts,

Vu l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales (état 1259).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE :

- **FIXE** les taux applicables en 2026 comme suit :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	37.16 %	Taux constant applicable aux contribuables d'Auzay : 36.82 %
		Taux constant applicable aux contribuables de Chaix : 37.73 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	46.12 %	
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	19.67 %	

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

2026_04_010 Délibération Autorisation de signature des actes notariés pour la vente des terrains – lotissement

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux délégations de fonctions et de signature,

Vu la nécessité d'assurer la continuité administrative de la commune, notamment pour la signature des actes notariés,

Considérant que certains actes notariés doivent pouvoir être signés dans des délais contraints,

Considérant qu'en cas d'empêchement du Maire, il est nécessaire de désigner un représentant habilité à signer ces actes,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE :

- **DONNE** délégation de signature aux maires délégués (à Sylvia SUIRE, Maire déléguée d'Auzay et à Alain DRAPEAU, Maire délégué de Chaix) de la commune pour signer, en cas d'empêchement du Maire, tous actes notariés relatifs aux ventes et achats de terrains et bâtiments.
- **DONNE** délégation de signature aux maires délégués sus mentionnés pour les signatures chez le notaire pour les ventes de terrain au lotissement le Gros Bœuf ;
- **PRÉCISE** que cette délégation est exercée uniquement en cas d'absence ou d'empêchement du Maire dûment constaté.
- **PRÉCISE** que la présente délégation s'applique à l'ensemble des actes notariés nécessaires à la gestion du patrimoine communal (acquisitions, cessions, servitudes, etc.).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



2026_04_011 Délibération SACEM – Autorisation relative à l'animation « Escale des Ponts »

Dans le cadre de l'organisation des animations estivales autour de l'escale des ponts, compte tenu des nouveaux tarifs proposés par la SACEM Monsieur le Maire propose au conseil de prendre en charge les frais de SACEM pour les animations gérées par les associations en juin, juillet et août.

Dates des animations de l'escale des ponts :

Date des animations	Noms des associations
28/06	Comité des Fêtes
11/07	Commune Auchay
19/07	Association culturelle théâtre
02/08	AS4VF
16/08	Boucles de la Vendée/UNC/Club des aînés
23/08	Nonzobénin
30/08	Amicale laïque – Les P'tits drôle

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE :

- **ACCEPTE** de prendre en charge les frais de SACEM des associations qui gèrent les animations à l'ESCALE des PONTS en juin, juillet et août ci-dessus.
- **DIT** que sauf avis contraire du conseil cette prise en charge sera reconduite chaque année.

2026_04_012 Délibération Désignation d'un correspondant défense

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de désigner un nouveau correspondant défense pour la commune.

Après avoir procédé à l'élection, conformément aux dispositions des articles L 5211-7 et L 2122-7 du Code des collectivités territoriales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'UNANIMITE élit :

	Conseiller en charge des questions de défense
TITULAIRE	David COIRIER

Fin de séance : 20h57

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Devis signés	Objets	Montants TTC
COMELEC	Déplacement défibrillateur	246.00 €
BOUTIN	Enveloppes sans fenêtre	484.70 €
CARRE ENERGIES	Réparation ballon eau chaude vestiaire foot	401.39 €
SOLUTION.COM	Création adresse mail	10.68 €
PIERRE CLAUDE	Remorque	990.00 €
MILLE FEUX	Feux d'artifices	4 000.00 €
COMELEC	Remplacement blocs secours	626.16 €
TOTAL		6 758.93 €

QUESTIONS DIVERSES

DIVERS :

- Résumé des commissions communales passées :
 - ↳ Commission Vie associative : remise des clés aux 4 associations qui ont besoin d'un local à l'espace culturel et sportif.



- ↳ Commission voirie : de gros travaux sont à effectuer cette année. Le choix du devis se fera lors du prochain conseil, au mois de mai.
- Présentation du projet Edmond Gauvrit.
- Désignation de 4 personnes pour la commission électorale :
 - Mme Catherine CÔTE (tribunal judiciaire titulaire)
 - M. Pierre-Yves HIDREAU (tribunal judiciaire suppléant)
 - M. Emmanuel POULARD (délégué de l'administration)
 - Mme Françoise AUJARD (élue)
- Travaux dans le centre-bourg de Chaix et choix du sens de circulation des piétons, vélos, etc. Une réunion est prévue le vendredi 24 avril 2026 avec le Département afin de finaliser le projet.
- Proposition de représentants au SMVSA : Dominique GATINEAU (titulaire), Jérémy FUZEAU (suppléant) et Bruno DEBORDE (suppléant de la CCPFV) sont candidats.
- Le flash info est en cours et le premier BAT devrait être prêt début mai 2026.
- Certains élus aimeraient avoir accès aux comptes rendus des commissions de la CCPFV. À voir si les élus peuvent avoir accès à l'extranet.

Date à retenir :

- 9 juin 2026 : Commission fêtes et cérémonies : 9 juin 2026 à 19h
- 19 juin 2026 : Inauguration Espace culturel et sportif à 18h
- 27 septembre 2026 : Élections sénatoriales

Conseil Municipal	Réunion de bureau
12 mai	19 mai
5 juin	
9 juin	23 juin
07 juillet	21 juillet
25 août	18 août
22 septembre	15 septembre
20 octobre	6 octobre

Certifié conforme

Le 23/04/2026

Le secrétaire de séance

Françoise AUJARD

Le Maire

Dominique GATINEAU



